

La Commission scolaire des Chênes est à la recherche de candidates ou de candidats afin de combler des postes réguliers dans la classe d'emploi suivante :

ORTHOPÉDAGOGUE PROFESSIONNEL

STATUT :	Temporaire – temps plein et temps partiel
AFFECTATION :	À déterminer
RÉMUNÉRATION :	De 46 114\$ à 82 585\$
ENTRÉE EN FONCTION :	À déterminer
MODALITÉS D'APPLICATION :	Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature par écrit en indiquant le numéro de concours P-1907 et joindre leur curriculum vitae complet et mis à jour, d'ici le 13 septembre 16 h au plus tard. Voir modalités de transmission à la fin de l'annonce.
RESPONSABLE POUR INFORMATIONS :	Marie-Pier Lapointe Conseillère en gestion de personnel

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'orthopédagogue comporte plus spécifiquement d'une part, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités, d'autre part, la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage au plan des habilités cognitives ou des compétences; ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des enseignantes et enseignants et des autres intervenantes et intervenants scolaires et des parents. Elle ou il aura un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment :

- en orthopédagogie;
- en adaptation scolaire.

MODALITÉS DE TRANSMISSION

- En personne : Centre regroupé de services aux établissements, Service des ressources humaines, 457, rue des Écoles, Drummondville
- Par courrier : Commission scolaire des Chênes, Service des ressources humaines, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec) J2B 6X1
- Par courrier électronique : recrutement@cshdeschenes.qc.ca
- Par télécopieur : (819) 478-6850

Notes

Des tests et des entrevues de sélection sont possibles en ce qui concerne les qualifications requises et la réussite de ceux-ci constituent une condition d'obtention de poste.

La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents sont rendus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées. Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

La Commission scolaire des Chênes, en vertu de son programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.